

Livret d'Accueil

Personnes en Situation de Handicap



Bienvenue

Notre structure s'engage à garantir l'égalité d'accès à ses formations pour toutes et tous. Conformément à notre démarche qualité et aux exigences de la certification Qualiopi, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap et encourager l'inclusion.

Accueillir un apprenant en situation de handicap

Le droit à la compensation a été instauré par [la loi 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La loi impose aux organismes de formation de **tenir compte des besoins particuliers des personnes handicapées en adaptant les formations proposées**.

Nos engagements en matière de handicap

Conformément à la **loi du 11 février 2005** et à la **démarche Qualiopi**, le Réseau Périnatal Réunion s'engage à :

- **Accueillir chaque personne avec respect et bienveillance.**
 - **Adapter les modalités pédagogiques** en fonction des besoins spécifiques identifiés.
 - **Assurer l'accessibilité** physique, pédagogique, numérique et organisationnelle.
 - **Collaborer avec un réseau de partenaires spécialisés** (MDPH, Cap Emploi, AGEFIPH...).
-

Votre parcours personnalisé

Dès votre inscription ou lors de l'entretien de positionnement, vous pouvez signaler toute situation de handicap. Un échange confidentiel est organisé avec le référent handicap afin de définir ensemble les modalités d'adaptation nécessaires.

Accessibilité et adaptations

Accessibilité

Nos locaux et ceux des lieux où sont dispensées nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap :

- **Accès PMR (personnes à mobilité réduite)**
- **Sanitaires accessibles**
- **Signalétique adaptée**

Si vous avez des besoins spécifiques, merci de nous en informer en amont afin d'organiser votre accueil dans les meilleures conditions.

Adaptation des formations

Nos équipes pédagogiques peuvent adapter les formations en fonction de vos besoins :

Selon vos besoins, nous pouvons mettre en œuvre les mesures suivantes :

- ✓ Supports pédagogiques adaptés (police agrandie, audio, numérique...)
- ✓ Aménagement horaires ou du rythme d'apprentissage
- ✓ Accompagnement spécifique par les formateurs
- ✓ Temps supplémentaire aux évaluations si besoin

Notre **réfèrent handicap** est disponible pour étudier avec vous toutes les possibilités d'adaptation.

Réfèrent handicap

Afin de faciliter votre accueil et votre parcours de formation, notre réfèrent handicap est à votre disposition.

Nom du réfèrent : Mme Gladys MAILLOT

Téléphone : 0262 35 15 59

Mail : contact@repere.re

Le réfèrent handicap est à votre écoute **avant, pendant et après** la formation pour :

- Identifier vos besoins,
- Coordonner les adaptations nécessaires,
- Vous orienter vers les bons interlocuteurs (partenaires, financeurs, dispositifs d'aides)
- Assurer un suivi individualisé

Vos droits et ressources utiles



- **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : évaluation, reconnaissance, aides**

La MDPH est un lieu d'accueil et d'information qui accompagne et conseille les personnes handicapées et leurs familles. **Elle reçoit toutes les demandes de droits et de prestations en lien avec les besoins de compensation du handicap et les évalue selon le projet de vie.** Elle organise ensuite la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) qui décide de l'attribution des droits et prestations.



OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8H00 à 12H00 et 13H00 à 16H00
Le vendredi de 8H00 à 12H00

Siège social

13, rue Fénélon – BP 60183
97464 Saint-Denis Cedex



Antenne Sud

13, rue Augustin Archambaud
97410 Saint-Pierre



Site internet : mdph974@mdph.re

- **AGEFIPH / FIPHFP : aides à la formation et à l'emploi**

L'AGEFIPH propose des services et des aides financières pour faciliter l'accès des personnes handicapées à la formation et sécuriser leurs parcours.

0 800 11 10 09 Service & appel gratuits

Délégation Régionale Agefiph Réunion-Mayotte



Centre d'Affaires Cadjee - Bât
C - 2ème Etage
62 bd du Chaudron
97495 SAINTE CLOTILDE
CEDEX



Du lundi au vendredi de 08h30
à 12h00 et de 14h00 à 16h30
N° Tél du Standard à La
Réunion : 02.62.20.98.11

Site internet : <https://www.agefiph.fr/la-reunion-mayotte>



- **Cap Emploi : accompagnement vers et dans l'emploi**

Des professionnels experts de l'emploi et du handicap au service :

- Des personnes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé*
- De tous les employeurs publics ou privés
- Des partenaires de l'emploi et de la santé au travail

Accompagnement pour :

- Votre maintien sur votre poste de travail ou au sein de votre entreprise
- L'aménagement de votre poste
- Votre évolution professionnelle
- La mobilisation des aides financières et techniques si nécessaire

** Pour être accompagné par Cap emploi, il faut être titulaire d'un titre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi délivré par la Maison Départementale des Personnes Handicapées ou de la sécurité sociale ou être dans une démarche pour obtenir ce(s) titre(s).*



SIÈGE - CAP EMPLOI 974



27 rue de l'Océan Indien
Pointe des Châteaux
97436 Saint-Leu



02 62 71 12 12



lun. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
mar. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
mer. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
jeu. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
ven. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30

Site internet : Site internet Cap emploi 974



ANTENNE SAINT-PAUL OUEST - CAP EMPLOI 974



27 rue de l'Océan Indien - Pointe des
Châteaux
97436 Saint-Leu



02 62 45 99 47



lun. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
mar. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
mer. : 08h30-12h00 et 0h0-0h0
jeu. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
ven. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30



ANTENNE SAINT-PIERRE SUD - CAP EMPLOI 974



2, René Dufestin
97410 Saint-Pierre



02 62 32 31 11



lun. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
mar. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
mer. : 08h30-12h00 et 0h0-0h0
jeu. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
ven. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30



ANTENNE SAINTE-CLOTILDE NORD/EST - CAP EMPLOI 974



Local n°1, Bât B
12 rue des 2 Canons
97490 Sainte-Clotilde



02 62 41 90 40



lun. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
mar. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
mer. : 08h30-12h00 et 0h0-0h0
jeu. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
ven. : 08h30-12h00 et 13h00-16h30



Le Centre d'Aide Spécialisé dans l'Evaluation des Déficients Visuels en situation professionnelle (CASE DV) est un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles et personnes porteuses de handicap moteur. Le CASE DV possède une antenne à Sainte-Clotilde et une antenne à Saint-Louis.

40 rue Roger Guichard
97490 Sainte-Clotilde
Téléphone : 02 62 21 64 96
Email : casedv@irsam.fr

<https://www.irsam.fr/>

Le CASE DV œuvre pour l'**insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles porteuses de handicap moteur**.

- Agir auprès de ces personnes afin de **compenser leurs difficultés** liées à leur situation au regard de leur **projet professionnel**,
- Intervenir auprès des opérateurs de l'insertion ou des entreprises dans les situations de préparation, d'accès ou de maintien dans l'emploi.

Le centre travaille en collaboration avec divers professionnels de la déficience visuelle mais aussi des professionnels pour les personnes porteuses de handicap moteur :

- Ergothérapeute ;
- Transcripteur braille ;
- Instructeur en locomotion ;
- Orthoptiste.

Ses missions sont les suivantes :

Accueil et bilan

Évaluer les **potentialités** d'une personne déficiente visuelle et/ou porteuse de handicap moteur et ses possibilités fonctionnelles au regard de son projet professionnel en collaboration avec les opérateurs de l'insertion professionnelle.

Soutien à la formation

Faciliter l'entrée dans une formation en coordination avec l'organisme de formation (locomotion, matériels spécifiques etc...).

Accompagnement vers et dans l'emploi

Aménager la situation de travail du bénéficiaire (étude de poste, conseil dans le choix du matériel, expertise des aménagements préconisés...).

Prêt de matériel

Mise à disposition de **matériels spécifiques** adaptés dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle, d'accès ou de maintien dans l'emploi, de formation de courte durée.

Information et sensibilisation

Auprès **des entreprises, des centres de formations, des opérateurs de l'insertion** sur les différents types de déficiences visuelles et/ou de handicap moteur, les capacités fonctionnelles, les techniques palliatives qui permettent de développer les capacités de ce public.

Préformation informatique

Formation de base à l'outil informatique adapté aux non-voyants et malvoyants et au braille.

Transcription

Adaptation en gros caractères ou en braille de documents pour les salariés, les stagiaires de la formation professionnelle, les demandeurs d'emploi en stage ou formation, les entreprises et les associations.

Dépannage technique sur les équipements adaptés

Diagnostic et réparation d'équipements adaptés (télés agrandisseurs, plage braille...).

Le CASE DV dispose d'une antenne dans le Nord et dans le Sud pour effectuer :

- Les accueils et les bilans,
- Les formations spécifiques (braille ou préformation sur des équipements adaptés),
- La transcription,
- Des réparations de matériels spécifiques.

Les prestations pour les aménagements de poste se déroulent dans **les entreprises privées** ou **publiques**, dans **les centres de formation** selon la demande.

Confidentialité et respect de vos droits

Toutes les informations communiquées à notre équipe restent **strictement confidentielles** et sont traitées dans le respect du RGPD et de la loi du 11 février 2005.

Dans le cadre de votre inscription aux formations, le Réseau Périnatal Réunion traite vos données personnelles. Vos données sont à destination exclusive de nos salariés en charge des formations. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles, vous pouvez consulter notre [politique de confidentialité](#) ou contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse contact@rgpd-sante.com.

Nous vous encourageons à exprimer vos besoins en toute confiance : vous êtes au cœur de notre démarche qualité.

Remarques & contact

Vous avez des suggestions ? Vous souhaitez nous faire part d'un besoin ou d'une difficulté ?



Contactez-nous à : contact@repere.re ou au 0262 35 15 59



Un questionnaire de satisfaction vous sera proposé à l'issue de la formation.
